



## Augmentation plage horaire pour une pause

Par **beaume**, le **17/12/2008** à **18:37**

bonjour,

Je travaille de nuit dans un foyer occupationnel depuis 2 ans en cdi. Je fais 21h0 à 7h15, 9h75 par jour, 35 h par semaine. Mon employeur veut m'oglicher à partir du 01/01/2009 à faire 1h15 en plus par nuit pour une pause qui serait rémunérée 2€ brut.a t'il le droit? Il doit me faire signer un avenant pour ça. Puis je refuser? Peux t'il me licencier si je refuse?  
merci de votre réponse